



La Lettre de Saint Florent

SAINT JEAN ET SON ÉVANGILE (I)

On appelle synopse un livre qui reproduit les quatre Évangiles en quatre colonnes parallèles. Cet artifice typographique permet d’embrasser d’un seul coup d’œil (en grec, *synopsis*) ce qui est commun aux quatre récits et ce qui leur est propre. L’étude d’une synopse montre que, nonobstant des différences, le vocabulaire, les récits et l’ordre des trois premiers Évangiles sont très similaires. D’où le titre d’Évangiles synoptiques qui leur est donné depuis le 18^e siècle.

Rappeler les similitudes entre les trois premiers Évangiles conduit logiquement à souligner l’originalité du quatrième. Il suffit de parcourir l’Évangile selon saint Jean pour constater qu’il rapporte des discours (ch. 6 : discours sur le pain de vie ; ch. 13-17 : discours après la Cène) et des rencontres (ch. 3 : Nicodème ; ch. 4 : la Samaritaine ; ch. 9 : l’aveugle-né) inconnus des autres récits évangéliques.

LA FIGURE DE SAINT JEAN DANS L’ÉCRITURE...

Jean — dont le nom signifie *Dieu fait grâce* — est le fils de Zébédée et de Salomé (Mt 27, 56 ; Mc 15, 40). Avec son frère Jacques, il exerce la profession de pêcheur (Mc 1, 19-20). Jésus qualifie les deux frères de « fils du tonnerre » (Mc 3, 17) en raison de leur tempérament ardent (Mc 9, 38 ; Lc 9, 51-56). Leur mère fait partie du groupe des saintes femmes qui accompagnent Jésus et l’assistent de leurs biens (Lc 8, 3).

D’abord disciples du Baptiste, Jean et André décident ensuite de suivre Jésus (Jn 1, 35-40). Présents aux noces de Cana (Jn 2, 2), ils répondent à l’appel que le Maître leur adresse peu après (Mt 4, 18-22 ; Mc 1, 16-20 ; Lc 5, 1-11). Pierre, Jacques et Jean occupent une place privilégiée dans le collège apostolique, puisqu’ils sont les seuls témoins de la résurrection de la fille de Jaïre (Mc 5, 37), de la transfiguration (Mt 17, 1 ; Mc 9, 1 ; Lc 9, 28) et de l’agonie au Jardin des Oliviers (Mt 26, 37 ; Mc 14, 33). Par ailleurs, Jean est chargé avec Pierre d’organiser la dernière Pâque du Sauveur (Lc 22, 8). Enfin, le Christ lui confie sa très sainte mère au calvaire (Jn 19, 26-27).

Jésus ayant été arrêté, il le suit jusque dans l’atrium du palais de Caïphe (Jn 18, 15-17) et au calvaire (Jn 19, 26). Il est témoin aussi bien du tombeau vide avec saint Pierre (Jn 20, 5) que de l’apparition du Ressuscité sur le bord du lac de Galilée (Jn 21, 1-2).

Après l’Ascension, Jean est emprisonné avec Pierre par le Sanhédrin (Act 3-4). Avec lui, il parachève l’évangélisation de la Samarie lancée par le diacre Philippe (Act 8, 14). On signale sa présence au concile de Jérusalem en l’an 48 (Gal 2, 9).

Novembre 2019

Adresses

Prieuré Saint-Florent
93, rue du Général De Gaulle
67280 URMATT
Tél. 09 60 40 01 77
prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Chapelle N.D. du Rosaire
28, rue du Faubourg-de-Pierre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 22 61 06

Sommaire

Saint Jean
et son Évangile (I) p. 1
Faut-il privilégier
l’entre-soi ? p. 3
Le calendrier du mois p. 4

N° 263

... ET DANS L'HISTOIRE ANCIENNE

Les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles livrent de précieuses informations sur saint Jean et son Évangile :

- auteur inconnu : « *Le quatrième Évangile est de Jean, l'un des disciples. Comme ses condisciples et ses évêques l'exhortaient, il leur dit : Jeûnez avec moi à partir d'aujourd'hui durant trois jours et nous nous raconterons les uns les autres ce qui nous aura été révélé. La nuit même il fut révélé à André, que Jean devait tout écrire en son nom propre avec le visa de tous.* » (**Canon de Muratori**, daté de 160-170)

- saint Irénée de Lyon (140-202) : « *Puis Jean, le disciple du Seigneur, celui-là même qui avait reposé sur sa poitrine, publia lui aussi l'Évangile, tandis qu'il séjournait à Éphèse, en Asie.* » (**Contre les hérésies**, lib. 3, ch. 1, n° 1), « *Cette foi a été annoncée par Jean, disciple du Seigneur. Il voulait, par l'annonce de l'Évangile, enlever l'erreur qui avait été semée parmi les hommes par Cérinthe et, avant lui, par ceux qu'on appelle les Nicolaïtes, ramification de la gnose au nom menteur.* » (Ibid., ch. 11, n° 1)

- Clément d'Alexandrie (150-215) : « *Cependant Jean, le dernier, voyant que le côté matériel avait été mis en lumière dans les évangiles, poussé par les disciples et divinement inspiré par l'Esprit, fit un évangile spirituel. Voilà ce que dit Clément [dans les **Hypotyposes**].* » (cf. Eusèbe de Césarée, **Histoire ecclésiastique**, lib. 6, ch. 14, n° 7)

- Tertullien (160-220) : « *Parmi les apôtres, Jean et Matthieu nous enseignent la foi.* », (**Contre Marcion**, lib. 4, ch. 2), « *Les Églises apostoliques couvriront aussi de leur patronage les Évangiles de Jean et de Matthieu que nous avons par elles et en conformité avec elles...* » (Ibid., ch. 5)

- Origène d'Alexandrie (185-253) : « *Matthieu a fait retentir en premier la trompette sacerdotale dans son évangile ; Marc aussi, Luc et Jean ont joué, chacun, de leur trompette sacerdotale.* » (Origène, **Homélie sur Josué**, ch. 7, n° 1)

- saint Jérôme (347-419) : « *Jean, l'apôtre que Jésus-Christ aimait le plus, était fils de Zébédée et frère de Jacques, apôtre, à qui Hérode fit trancher la tête après la Passion du Seigneur. A la demande des évêques d'Asie, il écrivit le dernier son évangile, pour combattre Cérinthe et la secte naissante des ébionites, qui soutenait que le Christ n'existait pas avant Marie. Ce fut le motif qui le détermina à proclamer hautement la naissance divine du Sauveur. Quelques auteurs expliquent différemment la cause de cet ouvrage : selon eux, Jean, ayant lu les trois évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc, approuva le fond de*

leur récit et reconnu qu'ils avaient toujours respecté la vérité ; mais il observa qu'ils n'avaient guère relaté que les faits accomplis l'année de la Passion de Jésus-Christ, c'est-à-dire postérieurement à l'emprisonnement de Jean-Baptiste. Quant à lui, omettant l'année dont ses trois prédécesseurs avaient fait l'histoire, il s'attacha surtout à raconter les événements antérieurs à l'emprisonnement de Jean le précurseur. On peut s'en convaincre en lisant attentivement les quatre évangiles. Cette explication supprime les discordances qui existent entre Jean et les autres évangélistes. » (**Des hommes illustres**, ch. 9)

CERNER L'AUTEUR ET SON TEXTE

Que nous apprennent ces témoignages de saint Jean et de son Évangile ?

De saint Jean, l'histoire ancienne nous livre quelques traits épars :

- saint Jean est « *fils de Zébédée et frère de Jacques* » au dire de saint Jérôme, lequel tire ses connaissances de l'Écriture mais peut-être aussi des traditions recueillies lors de son séjour à Bethléem.

- saint Jean est qualifié de *disciple* par le **Canon de Muratori**, de *disciple du Seigneur* par saint Irénée de Lyon et d'*apôtre* par Tertullien et saint Jérôme.

- saint Jean est identifié avec le disciple qui avait reposé sur la poitrine de Jésus (saint Irénée de Lyon) et avec le disciple que Jésus aimait (saint Jérôme).

De l'Évangile de saint Jean, les auteurs mettent en évidence quelques aspects :

- il a été rédigé par saint Jean à Éphèse au dire de saint Irénée, dont il faut se souvenir qu'il était lui-même disciple de saint Polycarpe de Smyrne, lequel était disciple de saint Jean.

- plusieurs écrivains soulignent le propos apologétique du 4^e Évangile qui entend affirmer la préexistence du Verbe et le réalisme de l'Incarnation contre les erreurs des Nicolaïtes et de Cérinthe (saint Irénée de Lyon, saint Jérôme).

- le 4^e Évangile doit être qualifié de spirituel par rapport aux trois autres, car là où ceux-ci ont tâché de rapporter les paroles et les actions du Sauveur, celui-là s'est efforcé d'en donner le sens et l'intelligence (Clément d'Alexandrie).

- saint Jean a tenu à décrire les événements antérieurs au trépas du Précurseur alors que les autres évangélistes se sont limités à raconter la dernière année de la vie publique du Christ, c'est-à-dire les événements postérieurs à la mort du Baptiste (saint Jérôme).

A suivre...

Abbé François KNITTEL

FAUT-IL PRIVILÉGIER L'ENTRE-SOI ?

Le Dictionnaire *Larousse* donne cette définition de l'entre-soi : « situation de personnes qui choisissent de vivre dans leur microcosme (social, politique, etc.) en évitant les contacts avec ceux qui n'en font pas partie ». Le sujet touche les disciples du Christ : faut-il vivre dans un milieu fermé entre catholiques, voire entre adeptes de la même ligne ecclésiale au sein du monde catholique ? Ou est-il préférable d'entretenir des relations avec des personnes qui partagent d'autres convictions ?

De manière générale, l'entre-soi catholique est une attitude bienfaisante. Érigé en absolu et poussé à l'extrême, il révèle pourtant ses limites. C'est pourquoi un équilibre reste à trouver.

Une attitude bienfaisante...

Par sa discipline et sa pratique pastorale, l'Église encourage clairement l'entre-soi. Des écoles spécifiques sont fondées pour instruire les enfants catholiques. Des empêchements canoniques sont prévus pour dissuader les fidèles de contracter des mariages mixtes ou des unions avec disparité de culte. Des normes strictes sont édictées pour encadrer les activités associant catholiques et non-catholiques. Des œuvres multiformes sont créées pour offrir une entraide explicitement catholique.

Derrière ces mesures apparaît un même souci : préserver et protéger la foi. Pour un catholique dont les convictions sont fragiles, les opinions personnelles et la manière de vivre d'un proche qui ne partage pas sa foi peuvent être déstabilisantes jusqu'à parfois semer le doute et ruiner des certitudes. L'Évangile, quand il n'est pas édulcoré, offre un message élevé mais exigeant. Dès lors, un ami qui propose un programme de vie moins coûteux peut devenir malgré lui un modèle attrayant et une occasion de chute.

En outre, dans la pensée de l'Église, l'entre-soi est un moyen d'affermir l'unité entre catholiques. Il fédère les énergies, stimule le zèle, favorise les progrès dans la vertu et réunit les cœurs qui partagent le même idéal en vue de combats communs. De plus, l'entre-soi est source de tranquillité et de paix. Dans une assemblée où tous partagent les mêmes principes, il n'est pas nécessaire de justifier sans cesse ses positions et de batailler pour faire respecter ses idées.

...qui peut devenir problématique

En régime de chrétienté, l'entre-soi tend à isoler les personnes qui sont dans l'erreur. Cette attitude exerce une sorte de pression morale qui sans contraindre pousse à la conversion. En revanche, dans une société pluraliste, il en va autrement. L'entre-soi accule les catholiques à une solitude qui peut s'avérer lourde à vivre. Plus un microcosme est petit, plus les possibilités d'échanges sont restreintes. Or, l'homme est un animal social.

Du reste l'entre-soi d'une minorité, quelle qu'elle soit, fragilise l'unité politique, car l'harmonie d'une cité, la paix intérieure d'une nation et la cohésion d'un peuple réclament des échanges entre tous ses membres.

En outre, parce qu'il est assez confortable, l'entre-soi peut alimenter une certaine paresse et superficialité.

L'esprit qui ne se heurte jamais à la critique ne saurait avoir des convictions aussi fermes qu'une intelligence aguerrie par la lutte. La contradiction stimule les progrès dans la réflexion, la conceptualisation des idées et leur claire énonciation. Sans un minimum de confrontation, la vie de l'esprit est menacée de somnolence.

Enfin, l'entre-soi catholique freine l'apostolat et l'évangélisation. Pour apporter la vérité à une personne égarée et la faire avancer dans la bonne direction, rien n'est plus efficace que de tisser des liens d'amitié avec elle et d'échanger fréquemment. Si chacun devait garder la distance avec toutes les âmes qui sont plus ou moins dans l'erreur, il deviendrait compliqué d'exercer une salutaire influence sur ses contemporains.

Ces motifs sont sérieux, mais ils ne suffisent pas à rejeter l'entre-soi catholique qui protège et soutient la foi. Simplement, ils obligent à le tempérer.

Un principe de solution très sage

Saint Thomas d'Aquin offre sur le sujet quelques sages réflexions dans sa *Somme théologique*. Son propos concerne une société catholique dans laquelle l'Église peut juger au temporel des infidèles ! Mais les principes énoncés gardent leur pertinence en dehors de ce contexte révolu. Saint Thomas se demande s'il est permis d'avoir des relations sociales avec les « infidèles » (II-II, q. 10, a. 9). Au sens strict, l'infidélité touche les païens, les juifs et les mahométans.

Pour saint Thomas, il importe de distinguer selon la qualité des personnes. S'il s'agit de fidèles fermes dans la foi, rien ne s'oppose à ce qu'ils rencontrent des infidèles, car il y a plus à « espérer la conversion de ces derniers qu'un éloignement de la foi chez les fidèles ». Mais s'il s'agit de personnes quelque peu chancelantes dans la foi, il faut « les empêcher d'avoir une grande familiarité avec ces infidèles », voire « les empêcher de communiquer avec eux, quand il n'y a pas nécessité ».

Dans cette optique, l'âge est un élément clef. Des enfants dont l'âme est malléable ou des jeunes qui sont influençables ont davantage besoin d'entre-soi que des adultes. Du reste, même ces derniers doivent posséder une foi éclairée et une vertu éprouvée pour résister à la séduction qu'offrent certaines déviations. Le caractère et le tempérament comptent aussi. Là où l'un, timide, sera troublé par une objection qui le laissera sans voix, un autre sera revigoré au contact d'une erreur qui le fera réagir avec un brin de fierté. Dans une relation d'amitié, il importe de savoir qui des deux a le plus d'ascendant.

En matière de prudence, les conclusions pratiques qui valent pour les uns ne sont pas toujours applicables aux autres. Assurément l'enracinement dans un milieu catholique est une sécurité pour l'âme. Néanmoins les relations sociales, le bien commun politique, la vie de l'esprit et l'évangélisation recommandent de côtoyer en outre des personnes qui ne partagent pas sa foi. Mais l'entre-soi catholique demeure la condition de cette ouverture prudente.

Abbé Pierre-Marie BERTHE

A STRASBOURG		PROGRAMME LITURGIQUE NOVEMBRE 2019		AU MULLERHOF	
Messes	Confessions			Messes	Confessions
10h15	09h30	Ve 01	FÊTE DE TOUS LES SAINTS	08h30	07h45/09h45
07h15/11h00	10h30	Sa 02	COMM. DES FIDÈLES DÉFUNTS	07h30/08h00	
10h15	09h30	Di 03	21° DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 04	De la férie	08h00	
07h15		Ma 05	De la férie	07h30	
18h15	17h45	Me 06	De la férie	07h30	
07h15		Je 07	SAINT FLORENT, ÉV. & CONFESSEUR	07h30	
18h15	17h45	Ve 08	De la férie, mémoire	18h15	
11h00	10h30	Sa 09	DÉDICACE DU LATRAN	11h00	
10h15	09h30	Di 10	22° DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 11	St Martin de Tours, E., mémoire	08h00	
07h15		Ma 12	St Martin I, P. & M.	07h30	
18h15	17h45	Me 13	St Didace, C.	07h30	
07h15		Je 14	St Josaphat, E. & M.	07h30	
18h15	17h45	Ve 15	St Albert le Grand, E. & D.	11h00	
11h00	10h30	Sa 16	Ste Gertrude, V.	11h00	
10h15	09h30	Di 17	23° DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45/09h45
		Lu 18	Dédicace des Basiliques St Pierre et St Paul	08h00	
		Ma 19	Ste Élisabeth de Hongrie, Du. & Vv., mémoire	07h30	
		Me 20	St Félix de Valois, C.	07h30	
		Je 21	Présentation de la T. S. Vierge Marie	07h30	
		Ve 22	Ste Cécile, V. & M.	18h15	
		Sa 23	St Clément I, P. & M., mémoire	11h00	
10h15	09h30	Di 24	DERNIER DIM. APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 25	Ste Catherine d'Alexandrie, V. & M.	08h00	
07h15		Ma 26	St Sylvestre, A., mémoire	07h30	
18h15	17h45	Me 27	De la férie	07h30	
07h15		Je 28	De la férie	07h30	
18h15	17h45	Ve 29	De la férie, mémoire	11h00	
11h00	10h30	Sa 30	SAINT ANDRÉ APÔTRE	11h00	

Dates à retenir :

- Récollecion du Tiers-Ordre de la Fraternité : samedi 14 décembre à L'Etoile du Matin

Carnet paroissial :

- Mr Jean-Pierre Seiler, décédé le 11 octobre à Strasbourg, enterré le 17 octobre à Mundolsheim
- Julie Marvaso et Thomas Neige se sont unis par les liens du mariage le 26 octobre à Scherwiller

Activités à Strasbourg :

- Chorale grégorienne : le dimanche à 09h30
- Polyphonie : se renseigner
- Catéchisme : mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre à 15h30
- Groupe des jeunes : se renseigner
- Vente de gâteaux pour Chartres : dimanche 10 novembre
- Cercle St-Pie X : lundi 11 novembre à 19h30
- Vêpres et Salut : dimanche 17 novembre à 17h15
- Apéritif de la chorale : dimanche 24 novembre à 11h45

Activités dans la vallée de la Bruche :

- Vêpres et Salut : vendredi 1^{er} novembre à 16h45
- Croisade Eucharistique : dimanche 3 novembre à 9h45
- Vente de gâteaux pour Chartres : dimanche 10 novembre
- Cercle St-Pie X : vendredi 15 novembre à 19h30 à La Broque